

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 13 Avril 2021

Compte-tenu du contexte particulier lié à la crise sanitaire, cette séance se déroule exceptionnellement dans la Salle Polyvalente, située Allée de la Liberté à DONZAC, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- DROUET F.- FERDINAND R.- GAILLARD E.- GALEY J.- GAUTHIER J.- JACOB P.- LABROSSE JF.- LACAN S.- LARROSE P.- MULLER J.- SAVOY N.- VRECH S.

ABSENTS et EXCUSÉS : Messieurs ANTERRIEU T,
Monsieur SOPETTI JM donne pouvoir à Monsieur TERRENNE

Secrétaire de séance : Madame Sandrine VRECH

- APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame Elisabeth GAILLARD, 1^{ère} Adjointe au Maire, procède à l'examen du Compte Administratif, qui est la traduction comptable de l'action du Conseil Municipal, et qui permet de vérifier si les dépenses et les recettes prévues ont bien été réalisées.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de fonctionnement de **273 870.46 €** (ou capacité d'autofinancement) ; et un solde en investissement de **- 6 075.65 €**, qui correspond au versement de subventions en attente de réception.

Madame GAILLARD précise que la capacité d'autofinancement prévisionnelle était estimée à 210 000 €.

Malgré une année perturbée par la crise sanitaire, la commune a réussi à maintenir un résultat de même niveau que les années précédentes, grâce au versement d'une dotation complémentaire exceptionnelle, versée par la Communauté de Communes des Deux Rives d'un montant de 32 750 €, (soit 250 € / enfant scolarisé.)

Monsieur le Maire se retire pour ne pas prendre part aux délibérations.

Approuvé à l'unanimité

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire présente le budget prévisionnel communal.

La section de fonctionnement s'équilibre à **1 390 840 €**, soit une hausse de 1 % par rapport à 2020.

La différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement permet de dégager une capacité d'autofinancement de **211 000 €** (210 000 € en 2020)

La section investissement s'équilibre à **1 489 272 €** soit une hausse de 34.90 % par rapport à 2020, avec entre autres :

- Les opérations d'investissement (achats, travaux, aménagements) : 1 322 560 € (981 855 € en 2020)
- Le remboursement du capital des emprunts : 92 407€ (91 000 € en 2020)

- Les travaux en régie (réalisé par le personnel communal) : 35 000 € (30 000 € en 2020)

Les restes à réaliser s'élèvent à **270 870 €** en dépenses et **223 855 €** en recettes.

Afin de maintenir notre capacité d'autofinancement au-delà de 210 000 € et d'améliorer notre capacité de désendettement, il est proposé la stratégie suivante :

- Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 52 023 € en fonctionnement.
- Affectation de 211 847.46 € d'excédent de fonctionnement en section investissement.

Notre capacité de désendettement sera de 7.85 ans (3.49 ans en 2020)

Le taux d'endettement sera de 9.23% (9.65% en 2020)

Les axes importants du budget 2021 :

- La poursuite de la construction d'une salle multi-activités en prolongement de la Maison DUTOUR sur le site de la chapelle. Cette opération sera financée par l'état, la région, le département et l'intercommunalité à hauteur de 80%
- La poursuite de la réalisation du Foirail sur le Site de la Chapelle qui permettra le partage d'un espace public convivial entre le futur lotissement, la future salle multi-activités et le site scolaire.
- Les travaux d'aménagement de la maison de Madame Jeannette SAZY dans le but de pouvoir la proposer à la location d'ici le mois de septembre.
- Les travaux de démolition du Balcon de la Résidence Belleperche, et de reprise de la façade.
- La dissimulation des réseaux Basse Tension et Haute Tension Avenue du Brulhois (Face au Conservatoire de la Ruralité).
- La pose de l'éclairage solaire au secteur des Marties
- La mise en place de la Vidéoprotection au Stade.
- La consolidation des berges du Lac des Sources
- La pluri-annualisation des travaux de rénovation énergétique pour la Salle Polyvalente, la Salle des Aînés, le Stade et la Résidence Belleperche, si la commune obtient des financements de la part de l'Etat dans le cadre du plan de Relance « France Relance »

Comme tous les ans, Monsieur le Maire propose de maintenir les activités périscolaires.

La compensation versée par l'Etat s'élève à 6300 €

La Dotation de Solidarité Intercommunale s'élève à 609 707 € (616 475 € en 2020), ce qui représente 44% des recettes de fonctionnement.

La Communauté de Communes reverse annuellement 9 465 € correspondant à 50% du remboursement de l'annuité de l'emprunt contracté pour le Pôle Médical.

Approuvé à l'unanimité

- VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2021

Concernant la suppression de la taxe d'habitation, cette année la commune ne perçoit plus la recette issue de l'imposition. Toutefois cette taxe est entièrement compensée par le reversement d'une partie de la fiscalité du conseil départemental.

Monsieur le Maire rappelle que les taux de fiscalité sont inchangés depuis 1994.

- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2021

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de **941 482.99 €**. La section d'investissement s'élève à **576 934.95 €**.

En 2021, il est prévu l'acquisition du terrain LARROSE, qui permettra de créer 8 lots supplémentaires au lotissement actuel.

Monsieur le Maire rappelle que le budget du lotissement est encore basé sur des estimations. En effet, le bureau d'études CASALS-XMGE doit affiner les coûts de l'aménagement du Terrain LARROSE, qui viennent en complément du marché de travaux actuels.

La Commune prévoit de réaliser un emprunt de 300 000 € pour financer les travaux dans l'attente de la commercialisation des lots.

La vente des lots devrait intervenir d'ici le mois de Juin.

Approuvé à l'unanimité

- QUESTIONS DIVERSES

Constitution d'une Commission Sécurité :

Monsieur Franck DROUET propose de constituer une Commission Sécurité pour veiller à la sécurité générale du village : des habitants, des bâtiments publics, des agents municipaux...

Cette Commission aura pour rôle de :

- Mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde : planification des actions à mener en cas d'évènements majeurs : risque climatique, accident technologique, crise sanitaire...
- Mettre à jour le Document unique : Evaluation des risques professionnels
- La Création d'une réserve communale de sécurité civile : Constitution d'une réserve de personnes bénévoles disposées à apporter du soutien et de l'assistance à la population en cas de crise.

Cette Commission Sécurité sera constituée par M. Franck DROUET, Régine FERDINAND, Jessica GAUTHIER, Julia MULLER, Nathalie SAVOY.

Elections Départementales et Régionales :

Monsieur le Maire informe que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 Juin 2021

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30

Le Maire,

Jean-Paul TERRENNE